

CONGRES EUROPEEN DES ECO-
TECHNOLOGIES POUR LE FUTUR

Comment développer l'éco-innovation en Europe ?

7 juin 2011 – Lille Grand Palais

Synthèse

Sommaire

Atelier 1 / Comment sont suscités et accompagnés les projets innovants dans les éco-technologies en Europe ?	3
Animateur : Yannick BOUCHER, La Voix du Nord.....	3
Concrétiser les options de la recherche	3
Jean-Marc MERILLOT	3
• Pléthore d'accompagnateurs	3
• Valorisation et transferts technologiques	4
• Les stratégies pour la compétitivité et l'innovation	5
Le programme Eco-innovation	5
Beatriz YORDI.....	5
• Cibler la mise en marché	5
• Sélectionner des projets efficaces et transférables	6
Méthodologies hollandaises	7
Rolf BOSSERT	7
Accompagnement de l'innovation au Luxembourg	8
Christian TOCK	8
• Point de contact européen	8
• Gouvernance partagée.....	8
Sigles	10

Atelier 1 / Comment sont suscités et accompagnés les projets innovants dans les éco-technologies en Europe ?

Animateur : Yannick BOUCHER, La Voix du Nord

Concrétiser les options de la recherche

Jean-Marc MERILLOT

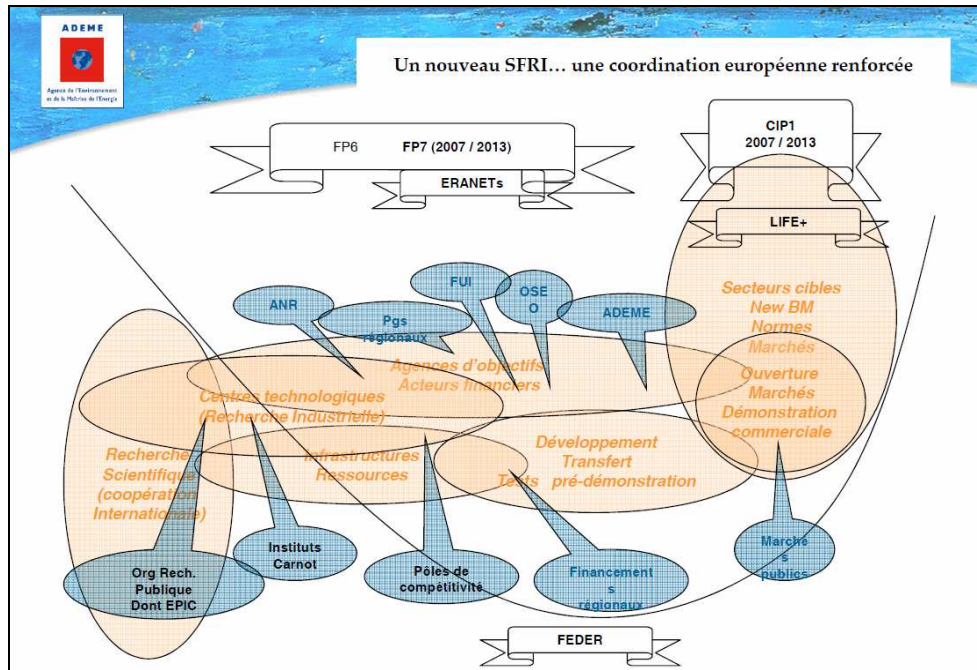
Service Entreprises et éco-technologies, ADEME

Les éco-technologies entrent aujourd'hui dans une période charnière, période dont les entreprises doivent se saisir pour avancer. Ce basculement tient au fait que les facteurs écologiques sont désormais reconnus comme un véritable enjeu de compétitivité dans la mondialisation. Sur la période 2005-2010, un important effort de R&D a été mené par le secteur des éco-technologies, en parallèle d'une modernisation du contexte national de mise en œuvre. Aujourd'hui, **ces efforts de recherche demandent à être concrétisés** dans des solutions innovantes. La question des Gaz à effet de serre (GES) est le fer de lance de cet enjeu de recherche : pour lutter contre l'émission des GES, les innovations doivent cibler aussi bien le bâtiment, que le transport ou que l'énergie. Dès lors, l'ensemble des entreprises sont concernées par ce défi puisqu'elles ont toutes, de près ou de loin, un lien avec l'un des trois thèmes dans leur chaîne de valeur.

De plus, l'éco-innovation, par rapport à l'innovation classique, vise à améliorer l'indépendance des entreprises vis-à-vis de leurs ressources (en raréfaction relative). Enfin, pour que la situation évolue vraiment, **il ne suffit plus d'améliorer les seules performances techniques ou technologiques, il faut susciter aussi de nouveaux modèles d'affaires** : seuls ceux-là permettront d'aller plus vite que de simples améliorations progressives.

● Pléthore d'accompagnateurs

En 2003-2004, la R&D des éco-technologies s'est retrouvée dans le creux de la vague, et l'ADEME était l'un des seuls acteurs travaillant sur le sujet. A partir de 2005, de nouveaux programmes et acteurs entrent en piste, comme l'Agence nationale de recherche (ANR), OSEO, les pôles de compétitivité, les instituts Carnot... Ce nouveau paysage d'acteurs n'est pas sans créer un foisonnement dont se plaignent parfois les entreprises, bien qu'elles y trouvent leur compte pour l'accompagnement et les financements.



Le nouveau paysage des fonds de recherche publics

Les financements se déplacent de la recherche amont vers la mise en marché et ciblent des projets plus concrets.

Le 7^e Programme-cadre de recherche et de développement – PCRD - (2007-2013) est en marche avec les réseaux de financeurs publics européens ERA-nets (dont l'un d'eux porte sur les éco-innovations), le Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP), et d'autres instruments comme LIFE ont été créés ou ont évolué. Enfin, les fonds régionaux ont orienté l'un de leur volet vers la recherche et l'innovation. L'effort, qui a été significatif, doit désormais être concrétisé.

Afin de mesurer ces efforts de recherche, des dispositifs statistiques sont mis en place tels que l'observatoire européen de l'éco-innovation. **Les éco-technologies**, d'abord réservées au traitement des eaux usées ou à celui des déchets **ont élargi leur palette aux énergies renouvelables (ENR), à la gestion de la pollution et à celle des ressources naturelles**. Si elles restent encore en majorité des activités de services, elles ont vocation à s'industrialiser petit à petit.

Les secteurs de la mobilité (notamment transport des marchandises), de l'énergie, de l'habitat, de l'alimentation et de la restauration sont des secteurs cruciaux de l'éco-innovation, qui cherchent un positionnement technologique (déchets, ville durable) ou un positionnement plus écologique (biodiversité, impacts du changement climatique, mers et océans...).

● Valorisation et transferts technologiques

Le périmètre de l'éco-innovation s'est déplacé : d'après les nouvelles nomenclatures, en moyenne 37 % des brevets sont innovants¹, ce chiffre pouvant atteindre 70 % dans le domaine des transports. 15 % des brevets portent sur l'énergie décarbonée, l'efficacité énergétique ou la dépollution.

¹ Chiffres de l'INPI

Le brevet européen est un élément fort pour avancer dans la compétition internationale.

● Les stratégies pour la compétitivité et l'innovation

Les éco-technologies sont des technologies par destination et non pas par nature : il faut donc bien les mettre au service de l'environnement et non l'inverse. Il faut aussi mieux mobiliser les ressources renouvelables sans les surexploiter, développer toute forme de recyclage et de réemploi et enfin maîtriser les processus d'évaluation environnementale sur lesquels il faut progresser.

Pour conclure, les initiatives européennes de recherche sont structurées par certaines réglementations comme le plan d'action ETAP (*Environmental Technologies Action Plan*), ou la directive REACH². Certaines interdictions comme celles des ampoules incandescentes ou de l'essence sans plomb dynamisent aussi la recherche, en faisant de la place sur les marchés, pour que les éco-technologies puissent se développer pleinement.

L'espace européen est le moteur des exigences de performance : la recherche ne doit pas rester dans l'espace national.

Le programme Eco-innovation

Beatriz YORDI

Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation de l'Europe

AECI est l'agence de diffusion des programmes de recherche Marco Polo, *Intelligent Energy*, *Enterprise Europe network*... Parmi eux, le programme *Eco-innovation*³ dispose d'un petit budget de 38 millions d'euros par an pour cibler la phase de mise en marché.

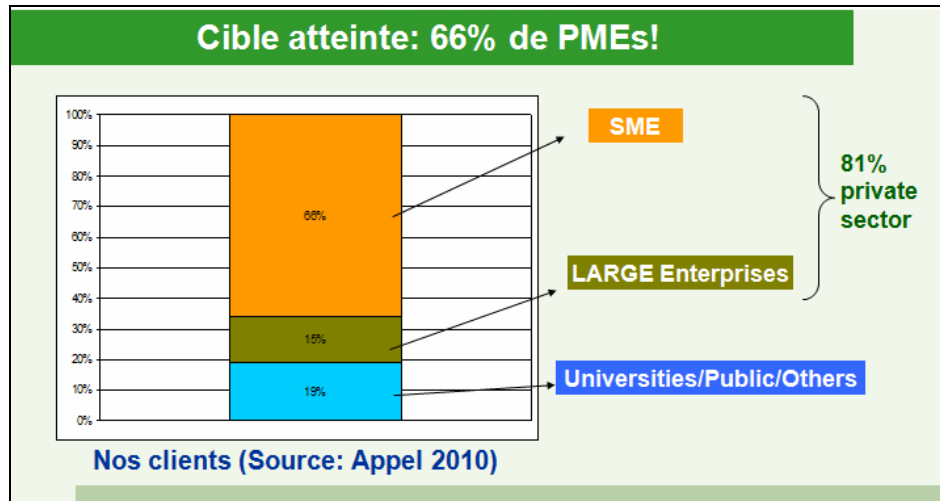
● Cibler la mise en marché

Le programme finance à 50 % les projets de premières applications commerciales : il est idéal pour les entreprises qui veulent mettre en œuvre une bonne idée en matière d'éco-innovation⁴. En priorité destinées aux PME, ce *green public business angel* soutient des projets d'1,6 millions d'euros en moyenne. 66 % des entreprises aidées sont des PME et parmi elles, 79 % sont des TPE ou de petites PME.

² Loin d'être une catastrophe pour l'industrie chimique, REACH est devenue une vraie ressource pour le secteur.

³ *Eco-Innovation* fait partie de l'EIP, qui est un programme pour l'innovation et l'esprit d'entreprendre.

⁴ Toute forme d'innovation réduisant l'impact sur l'environnement et/ou optimisant l'utilisation des ressources constitue une éco-innovation.



Priorité donnée aux PME

L'appel d'offres 2011 est ouvert et il est possible d'y soumissionner jusqu'au 8 septembre 2011 (http://ec.europa.eu/environment/eco-innovation/getting-funds/index_en.htm).

De nombreuses propositions sont reçues chaque année, ce qui fait qu'environ 80 % des dossiers ne sont pas retenus. Cinq thèmes seront prioritaires : le recyclage des matériaux, les matériaux de construction durable, aliments et boissons, eau, et *green business*.

● Sélectionner des projets efficaces et transférables

Le candidat devra obtenir au moins 34 points sur les 50 points correspondant aux critères d'attribution suivants :

- **pertinence de l'action** : politiques et priorités de l'union européenne, caractère innovant, avantages environnementaux substantiels
- **faisabilité des actions proposées** : solidité et cohérence du projet du point de vue de la technique et de la gestion du projet
- **impact sur public cible** : transférabilité, potentiel pour créer ou agrandir le marché
- **budget et rapport cout-efficacité** : juste dosage de l'effort à produire
- **valeur ajoutée européenne**

L'agence travaille dans 37 pays et elle enclenche régulièrement des partenariats avec d'autres programmes.


eco-innovation

**Exemple du secteur Aliments et boissons :
GREENBOTTLE**



Un nouveau type de bouteille de lait constitué d'une couche externe en papier recyclé et d'une couche interne en plastique recyclé qui peuvent être facilement séparées et triées

- **Considération de la chaîne complète d'approvisionnement**
- **Fourniture de papier à boucle fermée**
- **Assurance que l'élimination est cohérente avec les critères de recyclage dans l'UE**

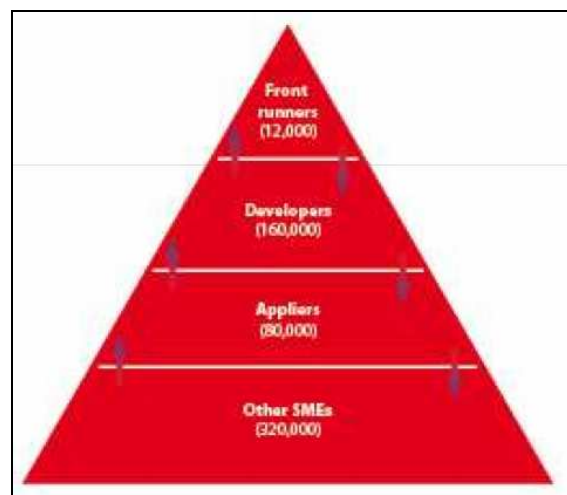
Exemple de la Greenbottle de lait qui facilite le tri

Méthodologies hollandaises

Rolf BOSSERT

Manager de l'innovation, SYNTENS

SYNTENS, organisation qui emploie 35 employés, répartis dans 15 agences, aide les entreprises à mettre en place l'innovation dans leur quotidien (organisation de plus de 1 500 réunions et de nombreux plans d'innovation). L'Etat hollandais a une politique d'encouragement du transfert de connaissances. Les PME hollandaises les plus innovantes sont celles basées sur la connaissance, puis viennent celles qui combinent les technologies existantes, puis enfin, les 300 000 restantes qui constituent « les suiveurs ». Nous essayons, pour être en avance, de faire remonter ces catégories d'un niveau chacune. Pour cela, nous avons encouragé l'industrie créative (consultants en design dans la région d'Amsterdam par exemple).



Classement des PME hollandaises innovantes

Pour multiplier les chances de succès, nous travaillons avec un modèle théorique qui croise trois compétences : les techniques, le marché et l'organisation.

La capacité à innover s'évalue par certains indicateurs comme la part d'exportation ou l'augmentation des effectifs. Les Pays-Bas ont une culture de coopération importante, même si la collaboration entre entreprises est parfois difficile : elle demande en tout cas d'avoir établi des objectifs clairs. L'outil en ligne de SYNTENS permet d'explicitier les objectifs et les capacités d'organisation de chacun des partenaires.

L'étude de cas sur les scooters électriques Ebretti est un cas hollandais typique : l'entrepreneur fait le design en Hollande, il fabrique et assemble les pièces en Chine. Il a sollicité SYNTENS pour l'aider sur le design, les technologies de batterie et la réduction du poids des scooters. SYNTENS lui a trouvé des partenaires et lui a élaboré un plan marketing export : cette *low tech* entreprise fonctionne bien et fait vivre 30 personnes. En conclusion, rappelons que l'innovation peut se faire de façon structurée et a tout à gagner à s'organiser en réseau.

Accompagnement de l'innovation au Luxembourg

Christian TOCK

Luxinnovation, Ecoinnovation Cluster Manager

Luxinnovation est l'agence pour la promotion de la recherche et de l'innovation au Luxembourg. Parmi ses missions figurent les éco-technologies, notamment soutenues par le cluster qui leur est dédié, Ecoinnovation. Actionnaires de Luxinnovation, trois ministères apportent la plupart des fonds et permettent de proposer une adhésion et des services gratuits. L'agence emploie 36 personnes, dont de nombreux experts sur divers champs de recherche : des économistes, des biologistes, des juristes... Son objectif est d'accompagner le développement de la recherche, de favoriser la coopération nationale mais aussi internationale – ce qui est indispensable pour un pays de la taille du Luxembourg – et de créer une terre d'accueil.

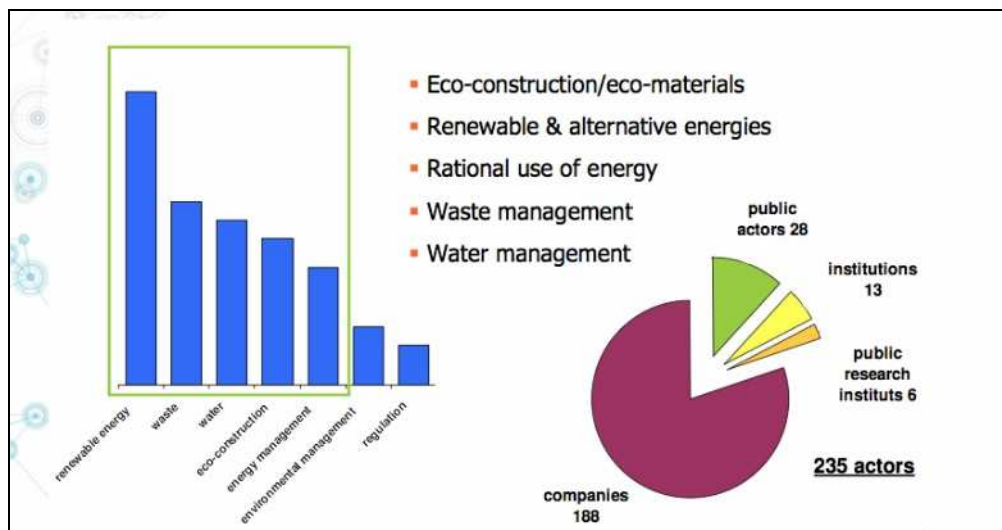
● Point de contact européen

L'agence sert de point de contact aux nombreux programmes européens et a la capacité de composer une équipe sur mesure pour soutenir l'entreprise qui la sollicite. Le Luxembourg a choisi une approche sectorielle et déterminé **cinq secteurs prioritaires : les biotechnologies, les Technologies de l'information et de la communication (TIC), les matériaux, l'espace et les éco-technologies**. De façon transversale, elle soutient aussi les *start-up* et l'artisanat.

● Gouvernance partagée

Pour chacun des cinq thèmes phares, des clusters ont été créés afin de favoriser l'accès aux outils existants. Le cluster Ecoinnovation, créé en 2009, est un cluster public dont la gouvernance est mixte (publique / privée) : ce sont les entreprises qui décident des orientations du cluster, sous la présidence d'une personne issue du privé et avec l'éclairage de vice-présidents, issus eux, de la sphère publique. Luxinnovation en assure l'animation.

N'ayant pas la masse critique sur des secteurs pointus, comme le photovoltaïque, le cluster Ecoinnovation traite de sujets très diversifiés. Comme les clusters en général, il a pour finalité d'identifier des idées, de partager des pratiques, que ce soit pour la recherche de partenaires, ou celle de financements. Les 40 membres (235 autres acteurs potentiels ont été identifiés) du cluster couvrent les champs de l'éco-construction, de l'utilisation rationnelle des énergies, du traitement des déchets et de l'eau. La commission européenne impose au Luxembourg un objectif de 11 % d'énergies renouvelables quand le pays atteint aujourd'hui à peine 4 %. Le cluster Ecoinnovation soutient **la mise en place d'un quartier de 39 ha, exemplaire sur le plan des éco-technologies**, pour servir de vitrine du savoir-faire luxembourgeois en matière d'éco-technologies.



Les secteurs diversifiés des éco-technologies

Un autre projet du cluster traite de la **valorisation de la biomasse dans le contexte urbain** : il a pour but de réutiliser les boues d'épuration et déchets biologiques comme fertilisants ou éléments producteurs d'énergie.

Le cluster éco-technologies ne dispose pas de fonds propre mais accède aux aides existantes, notamment ministérielles : les projets de recherche, les études de faisabilité et les jeunes entreprises innovantes peuvent être subventionnées par l'Etat. Une autre loi permet de financer les entreprises qui ont recours aux éco-technologies, par exemple pour le remplacement de leur ancienne chaudière par une installation plus performante.

Le Luxembourg est un petit pays mais dispose de nombreuses ressources – qui ne proviennent pas de l'argent placé dans les banques luxembourgeoises – pour accompagner la recherche de façon très ciblée.

Sigles

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AECI : Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation

ANR : Agence nationale de la recherche

CIP : Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ENR : Energies renouvelables

ERA net : *European Research Area NETWORK*

ETAP : *Environmental Technologies Action Plan*

GES : Gaz à effet de serre

PCRD : Programme-cadre de recherche et développement

PME : Petite et moyennes entreprises

TIC : Technologies de l'information et de la communication



Synthèse
Congrès européen des éco-technologies pour le futur
7,8,9 juin 2011

© GL EVENTS 2011